

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000020 – AMR 51/05/00

Informations complémentaires sur l'AU 105/99 (AMR 51/77/99 du 12 mai 1999) et suivantes (AMR 51/98/99 du 17 juin 1999 et AMR 51/204/99 du 13 décembre 1999)

*Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS  
(VIRGINIE)

Douglas Christopher Thomas, 26 ans

Londres, le 11 janvier 2000

Douglas Christopher Thomas a été exécuté en Virginie le 10 janvier 2000, à 21 heures, heure locale, pour un meurtre commis alors qu'il était âgé de dix-sept ans. Le droit international interdit pourtant l'application de la peine de mort pour des crimes perpétrés par des personnes de moins de dix-huit ans.

En 1991, Chris Thomas avait été reconnu coupable d'avoir tué en 1990 James Wiseman et Kathy Wiseman, les parents de sa petite amie âgée alors de quatorze ans, Jessica Wiseman. Il avait été condamné à une peine de soixante-cinq ans de réclusion pour le meurtre de James Wiseman, et à la peine capitale pour celui de son épouse.

Chris Thomas n'avait cessé d'affirmer qu'il n'avait pas tiré l'ultime coup de feu qui avait été fatal à Kathy Wiseman. Peu avant son exécution, une femme qui avait apparemment été incarcérée dans un centre de détention pour mineurs en compagnie de Jessica Wiseman après les meurtres de ses parents s'est manifestée, en déclarant que celle-ci avait reconnu avoir fait feu sur sa mère. En juin 1999, deux autres femmes s'étaient manifestées en formulant les mêmes allégations (voir la précédente mise à jour). Placée en détention jusqu'à son vingt-et-unième anniversaire, Jessica Wiseman a été libérée en 1997. Elle nie avoir tué sa mère.

Le 10 janvier, la Cour suprême des États-Unis a refusé d'examiner un recours fondé sur les dispositions du droit international qui prohibent l'application de la peine capitale aux mineurs délinquants, c'est-à-dire aux personnes qui commettent des infractions alors qu'elles n'ont pas encore dix-huit ans. Le gouverneur James Gilmore a ensuite rejeté le recours en grâce de Chris Thomas, déclarant apparemment que « *dans une société où les actes de violence se multiplient chez les jeunes, nous devons continuer à exiger que les auteurs de ces crimes atroces en assument pleinement la responsabilité* ».

À la connaissance d'Amnesty International, Chris Thomas est le cinquième mineur délinquant exécuté dans le monde entier depuis octobre 1997. Comme lui, ses quatre prédécesseurs ont été tués sur le territoire américain. Depuis 1990, les États-Unis ont exécuté à eux seuls davantage de personnes condamnées pour des crimes commis alors qu'elles n'avaient pas encore dix-huit ans (11) que tous les autres pays du monde (9).

Deux autres mineurs délinquants doivent subir le même sort aux États-Unis en janvier : Steve Roach en Virginie le 13 janvier, et Glen McGinnis au Texas le 25 janvier. Tous deux font l'objet d'Actions urgentes. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez vous référer au document intitulé *Shame in the 21<sup>st</sup> Century: Three Child Offenders Scheduled for Execution in January 2000* [Un millénaire qui commence dans la honte : trois mineurs délinquants doivent être exécutés en janvier 2000] AMR 51/189/99, décembre 1999).

Chris Thomas est par ailleurs le troisième prisonnier exécuté sur le territoire américain depuis le début de l'an 2000, et le 601<sup>ème</sup> à connaître un tel sort dans ce pays depuis que les exécutions judiciaires y ont repris en 1977.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*a version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*